L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 19 JUILLET 1885. 58me Année

Dufour, Denmet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 19 JUILLET 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un An	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Ventes à l'encan de demain lundi.

Par le Shérif : Le contenu et les installations, marchandises, stock de la papeterie sise No 60 rue Carondelet. Aussi un grand assortiment de meubles, effets, etc., à son bureau rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Nécessité de l'établissement du Castle Garden à la Nouvelle-Orléans.

Aucun de nos lecteurs n'ignore que la grande Société d'immigration a, dernièrement, en convention, choisi la Nouvelle-Orléans comme le port principal d'arrivée des émigrants venant des différentes parties de l'Europe, spécialement, s'établir dans notre section.

Nous n'avons pas à revenir sur les avantages que tireront la Louisiane et la Nouvelle-Orléans, de l'établissement dans notre ville d'un Castle Garden comme celui qui existe, depuis de longues années, à New York. Nous avons vingt fois traité ce sujet, qui est, nous l'avouons franchement, un de nos thèmes favoris. Ces avantages sont, du reste, si évidents que, tout naturellement, on nous les envie ailleurs, et nous comprenons que l'on s'évertue à critiquer le choix fait par la Société d'Immigration. Nous ne nous formalisons pas des réflexions que nous trouvons à ce sujet dans les journaux de Charleston. Nous pourrions répondre que les objections reproduites par la Presse avaient déjà été faites devant la Convention par les représentants des villes de l'Est, de Norfolk, par exemple, de Port Royal, de Charleston, de Savannah, et que ces délégués ont dû par se rendre à l'avis de la majorité, par voter en faveur de la Nouvelle-Orléans; ce serait là une victoire trop facile. Nous ne voulons pas nous retrancher sur l'autorité de la chose jugée ; nous préférons discuter à fond la question.

On dit d'abord qu'il n'est pas possible de faire passer les immigrants par notre port, pendant l'été. Pourquoi donc pas? C'est là un argument qui n'a plus de valeur de nos jours. La fièvre jaune n'effraie guères maintenant que les enfants; elle n'est plus mise en avant que par la mauvaise foi et la jalousie. La Nouvelle-Orléans le dispute en salubrité à toutes les villes de l'Union, et il y a nombre d'années qu'on en a fait disparaître les épidémies en question. Nous avons trop de respect pour l'intelligence et le caractère de nos contradicteurs pour insister plus longtemps sur cette idée.

On prétend ensuite qu'un Castle Garden placé à la Nouvelle-Orléans ne peut rendre les mêmes services qu'à New-York, ceci est plus sérieux et mérite qu'on s'y arrête. Il s'agit avant tout de trouver un port situé de telle façon que, de là, il soit facile de diriger les nouveaux arrivants sur tous les points du Sud. Or, sous ce rapport, notre ville n'a pas de rivale. Sa situation est même beaucoup meilleure que celle de New-York qui, à l'intérieur, n'a jamais eu à sa disposition que des chemins de fer. Nous avons, au contraire, un fleuve immense qui par ses ramifications pénètre au loin à droite et à gauche.

Le Mississipi n'a pas moins de quarante-trois tributaires de ce genre, tous navigables.

Nous ne citerons que ceux qui sont situés au Sud : la Rivière Rouge, l'Arkansas, le Tennessee, le Cumberland, l'Ouachita, le Sunflower, le Yazoo, le Tallahatchie, le Deer Creek, le Tensas, le Kentucky, le Big Hatchie, les bayous Black, Macon, Bœuf, le Big Black, la Dauchite, la Clinch. Nous passons presque tous les bayous qui ne deservent que la Louisiane et ne sont que d'un intérêt local, puisqu'il s'agit ici non d'un Etat, mais de toute une section.

Quelle est, nous le demandons, la ville qui possède autant de moyens de communication à bon marché? Admettons qu'il y ait moins de distance à parcourir d'Europe à Charleston qu'à la Nouvelle-Orléans, comment du premier de ces ports pénétrer dans l'intérieur? Nous ne voyons guère que deux ou trois Etats accessibles par cette voie. Et si l'émigrant veut se rendre sur les rives du Mississippi ou bien à l'ouest du fleuve, dans le Texas, le Nouveau Mexique, la Californie, l'Arkansas, n'est-il pas absurde de le faire débarquer à des milliers de milles de là, sur les plages de la Caroline du Sud?

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour comprendre l'impossibilité d'une pareille mesure. Rien n'empêche les Carolines d'attirer à elles autant d'étrangers qu'elles le pourront, elles n'auront qu'à y gagner et le Sud qu'à s'en réjouir ; il en profitera toujours, directement ou indirectement. Mais faire de Charleston un dépôt d'immigrants pour les distribuer, de là, dans l'intérieur, il n'y faut pas songer. Ce serait un coup d'épée dans l'eau ; la question ne serait guère plus avancée, le lendemain que la veille.

S'il y a jamais eu une route naturelle, forcée pour l'immigration au Sud, c'est le Mississippi. Pour elle, l'avenir est là, à droite et à gauche du fleuve ; en remontant le cours, elle ne fait que se conformer aux lois qui ont présidé aux migrations de l'humanité, dans tous les temps. Charleston, Norfolk, Savannah, Port Royal ne peuvent à grand'peine desservir qu'un tiers du pays. La Nouvelle-Orléans, avec le Mississippi et les nombreux chemins de fer qui y convergent du Nord, de l'Ouest et de l'Est, est à même de faire toute la besogne aisément et à bon marché. Nous cherchons au autre point central, nous ne le trouvons pas; un autre endroit propice à l'établissement d'un dépôt, nous ne le voyons pas.

Pourquoi, malgré toutes les misères qu'on lui fait depuis si longtemps, malgré les défauts qu'on lui reproche, malgré les faiblesses qu'elle a, la Nouvelle-Orléans est-elle encore la seule grande ville qui existe au-dessous de la ligne du Missouri et de l'Ohio? La situation géographique. Pourquoi faut-il, à partir de St-Louis et au Louisville, traverser un immense espace et arriver jusqu'aux bords du golfe pour rencontrer un centre aussi considérable de population? La situation géographique. Pourquoi a-t-elle été depuis fort longtemps le grand centre du commerce du coton et est-elle devenue, depuis quelques années, le grand centre du commerce des grains? La situation géographique. Pourquoi, malgré la distance énorme, désespérante, qui la sépare des autres grands foyers de l'industrie et du négoce, l'a-t-on choisie, dernièrement pour en faire le siège d'une exposition universelle? La situation géographique. Pourquoi tous les délégués des Etats du Sud, à la convention de l'Association d'émigration, même ceux qui avaient le plus d'intérêt à attirer de leur côté le flot des étrangers, l'ont-ils choisie, malgré eux, pour en faire le siège du nouveau Castle Garden? La situation géographique.

A toutes les questions que l'on pose, on trouve constamment la même réponse: le fleuve qui traverse de part en part le continent, comme la grande artère, le tronc du corps humain et, à l'aide de mille ramifications, s'en va dans tous les membres porter la vie, entretenir le mouvement.

Ah! si la Nouvelle-Orléans savait ce qu'elle peut et voulait le faire ; si elle était et prétendait être administrée comme elle le devrait, il ne lui faudrait pas vingt ans pour exercer sur le monde une toute-puissante influence.

Le Vatican et le Quirinal.

Nous publions aujourd'hui—dit le *Temps*, de Paris, du 3 juillet—la lettre de notre correspondant particulier de Rome, que sa dépêche d'hier nous annonçait. On y trouvera des indications intéressantes sur la véritable politique du saint père et sur la portée que l'on donne, dans les cercles les mieux renseignés du Vatican, à la prétendue évolution du souverain pontife :

Rome, 30 juin.

Plusieurs journaux ont donné et commenté la nouvelle qu'un accord allait s'établir entre le Vatican et le Quirinal. On a même dit quelque part que c'était chose faite.

Se sais allé aux bonnes sources, j'ai interrogé beaucoup de monde des deux côtés et je puis vous dire qu'il n'en est rien. Le rapprochement n'existe encore que dans l'imagination de certaines personnes, bien intentionnées peut-être, mais certainement fort mal renseignées.

Le *Temps* a signalé la lettre du cardinal Pitra qui donna occasion à une véritable levée de boucliers de la part du parti intransigeant. Voici à ce sujet les commentaires d'une personne très haut placée au Vatican, et qui, je le sais, jouit de la confiance et presque de l'amitié personnelle du pape. Ces commentaires vous donneront en même temps une idée fort exacte de ce qu'il y a de vrai dans la nouvelle du rapprochement entre l'Italie et le Vatican.

"Il y avait longtemps, me disait ce matin le personnage en question, que les intransigeants travaillent pour déconsidérer le pape et sa politique. Leur tactique était d'opposer Pie IX à Léon XIII; l'agitation violente de la papauté d'hier était mise en comparaison avec le calme, mêrité à leur avis, de la politique d'aujourd'hui. Le saint père a déployé beaucoup de patience: il a supporté même qu'on lui fit le reproche d'avoir fait diminuer considérablement les recettes du denier de Saint-Pierre, bien que cette accusation l'eût vivement froissé. Il cherchait toujours à calmer les intransigeants et à se concilier leurs sympathies, et à plusieurs reprises il donna satisfaction à ce groupe, tout en distribuant quelques faveurs parmi les *pergicus* libéraux, ses fidèles et anciens serviteurs et amis à l'archevêché de Pérouse.

"Les affaires religieuses d'Allemagne auraient *été* certainement réglées depuis longtemps sans les intransigeants, qui ne voulaient pas que le Saint Siège répondit par quelques concessions aux avances pourtant réelles faites par le gouvernement de Berlin.

"Léon XIII souffrait, mais se taisait, surtout pour ne pas affliger certains cardinaux, très âgés et très passionnés, auxquels il avait toujours porté le plus grand respect.—Le cardinal Chigi était du nombre.—Mais quand le cardinal Pitra, poussé par ses amis (qui profitèrent de son âge et de la colère passagère que lui avait inspirée le refus de certaines faveurs), souleva un scandale, en portant devant le public ses rancunes et ses velléités d'opposition personnelle, le pape n'hésita plus un seul instant.

"Il se mit à l'œuvre et prépara toute une série d'actes capables de faire comprendre au monde que le pape n'est pas mort, et que la papauté a encore assez de vitalité pour imposer le respect aux fauteurs de division.

"La lettre au cardinal Guibert fut écrite ; les noms des nouveaux cardinaux antiintransigeants à créer furent choisis et annoncés et la question de l'archevêché de Cologne reçut une solution.

"Léon XIII suit maintenant avec un très grand intérêt l'effet que ses actes ont produit et il se réjouit de constater que son énergie est généralement approuvée sans restriction.

"Mais, d'après ses derniers actes, on prétend juger sa politique, et si l'on veut y trouver l'idée de certaines transactions peu dignes de la papauté, on se trompe, et le saint père en est vivement affligé.

"Il est certain que la politique du pape n'a rien de commun avec celle que soutiennent les intransigeants; Léon XIII n'aime pas la lutte à outrance, surtout lorsqu'il peut croire que les intérêts religieux peuvent y perdre. Le saint père sait que, dans la lutte avec certains gouvernements, l'Eglise peut prévoir de graves atteintes, si l'on ne cède pas à propos sur les petits détails secondaires, qui, généralement, ne touchent qu'aux intérêts personnels et passagers. C'est sur les détails qu'il veut chercher et cherchera toujours le terrain des transactions pour le bien de l'Eglise.

"Les intransigeants prétendent, au contraire, qu'on n'ait à céder en rien, et confondent les principes avec les personnes : c'est sur ce point qu'existe la véritable divergence de vues. Ceux qui veulent aller plus loin se trompent.

"Je ne vous cache pas que Léon XIII a été très affecté de voir qu'on lui attribuait l'initiative d'un rapprochement avec le Quirinal. Tout ce qui a été dit à ce sujet est faux. Je pourrais vous dire qu'il existe bien dans l'entourage du pape un très faible courant qui voudrait au moins étudier la possibilité d'arriver à une entente avec le gouvernement italien. Mais ici, au Vatican, tout le monde sent qu'il n'y a rien à faire, et qu'aucune possibilité d'accord ne peut exister tant que l'opinion générale en Italie n'aura pas profondément changé.

"Nous suivons avec une très grande attention ce qui se passe en Italie, et nous voyons que notre temps n'est pas encore venu. Léon XIII s'en rend compte et il n'est pas homme à courir après des chimères.

"Quant à ceux qui prétendent que la politique du pape sera *transigeante* sans restriction, je puis vous répondre en vous donnant une nouvelle qui a son importance, et dont la signification ne vous échappera certainement pas.

"La candidature qui a maintenant fini par triompher pour l'archevêché de Dublin est celle de Mgr Walsh; cette candidature, vous ne l'ignorez pas, a été fort combattue par M. Errington au nom du gouvernement anglais. Vous voyez que, lorsqu'il s'agit des grands intérêts de l'Eglise, la *transigeance* du pape à l'égard des gouvernements est limitée."

Le haut personnage qui m'a tenu ce langage, que j'ai tâché de reproduire le plus exactement possible, est certainement un des plus influents au Vatican. Je crois que ce qu'il m'a dit, et que je vous transmets, est le reflet très exact de ce qu'on pense à la Curie.

L'Osservatore romano, organe du Vatican, publie la note suivante :

"A la suite de la publication de la lettre du pape au cardinal Guibert, une partie de la presse libérale a cru voir un symptôme d'une rapprochement de la papauté vers l'ordre actuel des choses en Italie. Cette supposition est on ne peut plus fausse.

"La susdite lettre revendique d'un bout à l'autre, fermement et clairement, la pleine autorité du pape et tous les droits en découlant. Cette lettre n'a pas d'autre sens. C'est une absurdité manifeste que d'en tirer un sens favorable à l'ordre des choses qui a été établi par spoliation et qui constitue par là même un grave attentat à l'autorité suprême du saint-père.

"Les journaux de la presse libérale n'ont qu'à relire la longue série des actes du pape ; ceux-là même qui sont tout récents affirment ses droits temporels et sa ferme volonté de les maintenir intacts."

M. H. BILLARD (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 4 juillet.

☞ Voir l'annonce de la pension Gouthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Au sommet d'un immense immeuble pourvu d'un ascenseur, naturellement, on peut lire en grosses lettres, sur un écriteau se balançant au-dessus du palier du huitième étage :

" Quand l'ascenseur est en bas on est prié de descendre par l'escalier. "

Dame! à moins de passer par la fenêtre, il paraît difficile de descendre autrement.

Lu sur l'album d'une cantatrice:

"*Albon* soit qui *Malibran*!"

Voitures, grandes et petites.—On trouve au magasin de M. Randall, 162 rue Gravier, un des plus grands du Sud, le plus varié assortiment de voitures, grandes et petites, qui se [illegible] imaginer. Nous engageons ceux de nos [illegible] qui auraient à se faire achat d'une, à [illegible] immense établissement, certains [illegible] mes, qu'il y a là de quoi nos [illegible] leur fantaisie si capricieuse [illegible] encore de quoi convenir à la [illegible] dall vend ses articles à des [illegible] tante modicité. Bicycles, [illegible] phastons, victorias, landaus, [illegible] en quantité et en variété [illegible] loin dans l'ABEILLE une annonce [illegible]

California Grape Brandy.— [illegible] de-vie appelée à une grande vogue dans [illegible] centes populeux des Etats-Unis, est la [illegible] tant MM. J. D. Kenton & Cie à qui [illegible] sommes redevables d'un échantillon ; nous [illegible] parlons donc de *gusto*. Elle vient de San Jose et de Santa Cruz, en Californie et ce sont les plus grands producteurs et distillateurs du pays, M. [illegible] S. M. Garvis & Cie. qui l'envoient sur notre place.

Maison Norès.—Nos élégantes feront cette semaine d'excellentes emplettes, des marchés d'or au magasin de M. Norès. Non seulement les marchandises sont elles de la meilleure provenance ; mais encore elles seront vendues à des prix de sacrifice. Nous engageons nos lectrices à jeter les yeux sur l'annonce de la maison qu'elles trouveront plus loin.

☞ Voir l'annonce de la pension Gouthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Un journal de Paris raconte une anecdote pleine de saveur gasconne sur le général Tartas, qui s'était fait en Algérie une réputation excentrique :

Une nuit, dans son camp, à la Mitidja, on crie tout à coup: Aux armes! Les soldats s'habillent en toute hâte. Le général Tartas sort de sa tente d'un air grognon. On lui dit que des Kabyles viennent d'apparaître sur une éminence à quelques kilomètres du camp.

Tartas prend sa lorgnette et explore l'horizon, puis il va chercher son sabre dans sa tente, ôte son bonnet de coton, en coiffe gravement la poignée de cette arme valeureuse, qu'il tend à un de ses aides-de camp en lui disant :

—Ces moricauds ne sont pas plus de mille. Allez leur montrer ça, et dites-leur que c'est le bonnet de coton du général Tartas. Cela suffira.

Après quoi, il rentra superbement dans sa tente et se rendormit avec tranquillité.

Homère n'offre rien de mieux. C'est aussi Tartas qui disait :

—Moi, je ne me trompe jamais. C'est un don de nature. J'ai voulu essayer de me tromper ; je n'ai pas pu!

Argument :

—Aujourd'hui, dit le sergent Bernard, campé au milieu de la chambrée, j'vas vous faire le service d'orientation.

D'même qu'vous regardez vôt' colonel pour le saluer, d'même faut regarder l'nord pour vous diriger. Ecoutez là tous : j'vas vous apprendre la boussole.

Approchez-vous ; pas d'frayeur ; c'est pas une bombe, ça n'éclate pas.

Tout ça c'est simple, comme vous voyez : un rond, puis deux le rond une p'tite aiguille qui bouge. Elle a un bout bleu et un bout qui n'est pas bleu. Eh bien! supposez qu'vous êtes au milieu d'un bois et qu'on vous dit : "Soldat Totillon, v'là une boussole, dirigez-vous." Qu'allez-vous faire? Mettre tout bonnement l'aiguille sur le nord, et puis marcher devant vous. Tenez, c'est pas plus malin que ça ; regardez.

Et, pendant que le sergent fait tourner la boîte, un lonstic avance, en dessous, le fer de son fusil et fait marcher l'aiguille dans tous les sens.

—Parbleu! dit le sergent, c'est de l'autre côté qu'il faut tourner!

Et pourtant, l'aiguille constamment folle s'agite toujours.

Le sous-officier, sentant alors sa dignité compromise :

—Pvous montrerai ça sur l'terrain ; l'mur il empêche l'aiguille d'voir l'Nord!!!

L'ouvrage que vient de publier à Paris M. Jules Simon remet en mémoire un mot de M. Thiers, au temps de sa présidence.

Un député de la droite se plaignait de la trop grande fécondité épistolaire de M. Barthélemy-Saint-Hilaire.

—Les lettres de Barthélemy!..... s'écrie M. Thiers ; vous parlez sans cesse des lettres de Barthélemy!..... Vous ne les connaissez pas!

—Cependant, monsieur le président, nous tiens tous les jours.....

—Ah! vous lisez les lettres qu'on publie ; mais celles qu'on ne publie pas, vous ne les connaissez pas..... Et c'est bien autre chose, allez!.....

Un restaurateur facétieux.

Tout récemment un client entre. On lui apporte le menu du jour. En tête des plats :

Bœuf à la dernière mode.

On plaisantait une jeune fille à marier sur l'exiguïté de sa taille.

—Bah! fit-elle, quand je serai montée sur les sacs d'écus que papa me donne en dot, les prétendus me trouveront assez grande!

Entre Méridionaux :

—Et un esprit, mon cher, un esprit!

—C'est possible.....

—Si possible que, dès qu'il fait de l'orage, il se tait.....

—Hein! parce que?.....

—Tè! parce qu'il a peur que ses pointes n'attirent la foudre!

Pour ne pas se perdre tout à fait l'habitude, deux combles, en passant et en allant très vite.

Le comble de l'habileté pour un marchand de vin :

Faire du vin frais avec des raisins secs.

Le comble de la sévérité pour un employé des postes et télégraphes:

"Exiger l'affranchissement.... des lettres de l'alphabet."

Calino apprend que les pommes de terre sont malades.

—Ça ne m'étonne pas, dit-il ; on m'en a servi hier en robe de chambre!

Deux bohêmes causent politesse et belles manières.

—Moi, je n'ai jamais regardé l'heure quand j'étais avec une dame.

—Tu es Régence.....

—Non..... je n'ai jamais eu de montre!

Cueillez des fleurs de aureau que vous mettrez infuser, toutes fraîches, dans du bon vin rouge.

Après quinze jours de macération servez-vous de ce vin étendu d'eau pour vous laver les yeux, matin et soir.

Ce vin est excellent aussi pour soigner les ampoules des pieds et des mains.

Les journaux ont annoncé la mort de Mme de Cibron, sans ajouter qu'elle avait été l'une des femmes les plus remarquables du règne de Louis-Philippe.

Mme de Cibron tenait, en 1830, un salon où se réunissaient tous les hommes politiques ayant un nom ou désirant s'en faire un.

C'est là que débutèrent Mignet et Thiers.

C'est dans ce salon que ce dernier apprit sa nomination au ministère.

Mme de Cibron en conçut une vive impatience, car elle ne l'aimait pas.

Elle lui reprochait un égoïsme capable des plus dangereuses aventures et surtout un contentement de soi-même qui frisait parfois l'impudence.

—Il est tellement convaincu de son importance, disait-elle un jour à Casimir Périer, que, lorsque le tonnerre gronde, il se figure que c'est parce qu'il lui en veut parsionlièrement!

Contre les piqûres d'insectes.

Toucher la piqûre avec une petite tige de bois trempée dans l'ammoniaque (alcalivolatil) ou dans le perchlorure de fer. Baseinez ensuite, de temps à autre, avec de l'eau ammoniacale (une cuillerée à café d'ammoniaque dans un verre d'eau). Douleur, enflure et rougeur disparaîtront rapidement.

Un ignoble greslin est accusé de s'être débarrassé de sa femme par les moyens les plus violents et les plus illégaux.

—Cette femme vous adorait, dit le président des assises, vous lui rendiez la vie épouvantable....

—Au contraire, j'étais plein de prévenances pour elle. Elle m'avait dit une fois qu'elle voulait se suicider.....Eh! bien, je suis allé au devant de ses désirs!

Félix Pyat va rentrer sur la scène politique. La candidature de l'auteur des *Chifonniers* est en effet annoncée pour les prochaines élections législatives dans le département du Cher.

Un souvenir historique, à propos du maréchal de Mantouffel, qui vient de mourir.

Le 20 juin 1866, Victor-Emmanuel écrivait la lettre suivante à Napoléon III :

"Monsieur mon frère,

"Je prévviens Votre Majesté que, fidèle à la convention faite avec la Prusse, je [illegible] ce matin d'envoyer déclaration de guerre à l'Autriche.

"[illegible], qui se trouve en présence [illegible] est en ce moment forte de [illegible] 000 hommes actifs. J'a[illegible] 250,000 hommes, et bien[illegible] une autre égale. [illegible] pour prendre [illegible] année ; j'ai le [illegible] dans l'avenir. [illegible] de tout ce qu'il [illegible] prie de ne pas [illegible] cueiller, qui [illegible] frère,

Le jour même où [illegible] cette lettre, un banquier [illegible] au courant de ce qui se p[illegible] obtenait une audience aux [illegible]

L'empereur mit la conversation [illegible] guerre et s'informa du maréchal [illegible] teuffel.

—Sa réputation là-bas, demanda-t-il, est-elle à la hauteur de celle qu'on fait ici?

—Ce n'est pas l'avis de Bismarck.

—Une rivalité sourde existe entre eux?

—Bismarck l'emportera.

—Sur qui s'en vengera Manteuffel?

—Sire, ceux qui vous méconnaissent prétendent que ce serait sur la France.

L'empereur sourit en haussant les épaules.

Cinq ans plus tard, Manteuffel était gouverneur de l'Alsace-Lorraine.

KOEN—SCHNEIDER.—Marie, mercredi, 15 juillet 1885, à l'Eglise Notre-Dame-de-Bon-Secours, à 1 heure P. M., par le Rév. Père De Ham, C. S. S. R., CELESTINE C. SCHNEIDER, fille de feu Alexandre Schneider et native de cette ville, à M. URBAN KOEN, natif de France.

Décédée hier à trois heures et demie P. M. madame Veuve LOUIS ABBADIE, née Clotilde de Mahalain, à l'âge de 68 ans, native de Torcheville, Meurthe, (France). Les amis et connaissances des familles Abbadie, Agut, Jacob et Jacquet sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures P. M. Le convoi partira de la résidence de son gendre, 193 rue Claiborne, coin Dumaine.

De la part de ses enfants.

NORÈS.
DRY GOODS.
205 rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts.

Nous appelons votre attention sur les **Grande Bargains de cette semaine.**

Batistes Imprimées à 3 1[4c., les Batistes Imprimées de 8c. sont réduites à 4 3[4c.; Batiste ou Lawn Blanc de 8c. réduite à 5c.

JOBS en ESSUIE MAINS, DOYLIES et SERVIETTES.

JOBS en DENTELLES. Tout le monde sait que nous les sacrifions.

Nos PARASOLS doivent être vendus à moitié du prix habituel.

Nos MOUSSELINES SUISSES à pois et dessins de 50 et 60c. sont réduites à 25c.

CHEMISES et CHEMISES conditionnées pour Dames, à 17 1[2, 20 et 25c.

Jobs en BAS, EVENTAILS, BRODERIES, RUBANS, MOUCHOIRS, etc., etc.

NORÈS,
205 rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts.

19 juil—1f

Avis spécial—Bureaux de la New Orleans City and Lake Rail Road Company—No 102 rue du Canal, 2d étage—Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1885. Pour la convenance des pecheurs et autres, le Dimanche matin, jusqu'à nouvel avis, les trains partiront pour le West End comme suit :

Premier train de la ville à 6.45 A. M.
Second train de la ville à 7.5 A. M.
Après 7 A. M. les trains comme d'habitude.

M. WIRTZ,
Surintendant.

19 juil—1f

Parc Lœper—Gaité.
Premier anniversaire-Pique-Nique
Donné par le
Young Men's Excelsior Junior Ben. ASSOCIATION.
Au bénéfice de son fonds de secours au
PARC LŒPER,
Dimanche, 19 juillet 1885.
Nombre d'amusements pour les jeunes et les vieux, et pour lesquels il sera donné des prix.
Les dames commencent à 7 heures p. m.
Billet seulement 25 cents.
Les dames ne seront admises qu'avec des invitations. 19 juil—1f.

NOUS, soussignés, membres de l'Association de la Presse Quotidienne, et de l'Association of N.O., publions ici la liste de nos prix pour le commerce de la ville, à partir du jeudi, 23 de ce mois :

Eau de Seltz, grands siphons 44 qt. 80c pr doz
Eau de Seltz, siphons réguliers 60c " "
Limonade, grands siphons, 44 qt. 1.20c " "
Limonade, siphons moyenne grandeur.....87 qt. 1.00 " "
Limonade, siphons réguliers, 60 " " "
Eaux minérales assorties (Popp.) 35 " "
Ginger Ale, en bout. régulières.

L. C. ARNY.
JOS. PABLO & CO.
COMMUNE Seltz Water Manufacturing Co.
CHRIS. ERNE, "City Bottling House."
GEO. SCHWEITZER & Co.—"Hope Seltz & Ginger Ale."
CRESCENT CITY S. M. W. M. Co.
J. B. JUNQUA.
JOHN T. DALY.
G. HAST, "Southern Bottling Works."
E. P. RANCE "Consolidated Seltz & Bot'g Co"
LAUZE & SAGER & E. DUPERRU'H.

Nile-Orleans, Lun, 19 juillet 1885.
19juil—1f

Vente pérémptoire pour cause de départ.
Enchères de fantaisie, Pèse-papiers et serre-papiers, Règles, Encres noire et rouge, &c.
PARJ. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—MARDI, 21 juillet 1885, à 10 heures et demie du matin, au No 79 de la rue Bienville, entre Bourbon et Royale, il sera vendu sans limite aucune, un assortiment spécial des articles ci-dessus mentionnés.
Conditions : Comptant au livraison.
19 juil—2f

Mme Z. Fortier,
284, rue Hôpital, près de Claiborne.
Traitement des Yeux.
APRÈS avoir subi le traitement d'oculistes réputés, nommés de la Nlle-Orléans, je suis devenue aveugle. Mme Fortier m'a rendu la vue en très peu de temps.
ROSALIE BOISSIÈRE.
19 juil—6f PP 17 rue Union

Union des Ouvriers-boulangers de la Nouvelle-Orléans.
TOUS les ouvriers boulangers de la Nouvelle-Orléans sont invités à se réunir DIMANCHE, 19 juillet 1885, à 10 heures du matin, dans la salle de Mme Simonpietri, No. 6, rue Bienville.
Par ordre de
PHILIP SCHULZ
Président par intérim.
GEORGE D'ELSH, Secrétaire par intérim.
19juillet—6f PP

LOUISIANA
Brewing Company.
BRASSERIE ET BUREAU,
COIN DES RUES
Jackson et Tchoupitoulas,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Cette compagnie sera en mesure de débiter sa bière "Lager" à partir du 1er août 1885. Les clients sont priés de lui envoyer leurs commandes avant ou à cette date.
P. W. DIELMANN, Président.
F. M. ZIEGLER, Vice-Président.
FRANK FEHR, Surintendant.
H. ENGELHARDT, Secrétaire.
Directeurs :
P. W. Dielmann, F. M. Ziegler,
Joseph Ziegler, Jac. Hassinger,
Frank Fehr, A. P. Noll.
M. Vonderbanck,
17 juil—2 mots

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc,
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donne satisfaction sous tous les rapports.
25 avril 85—1 an

FÊTE NATIONALE
—DU—
14 JUILLET 1885.
Cinquième Liste de Souscription.

Silvain Vidalat	5 00
Paul d'Hereté	2 50
A. Levy	2 50
J. Dutray	2 50
Louis Mailles	5 00
Frank Kechu	2 00
L. Levy	2 50
V. Tajique	1 00
A. Fréchon	2 00
F. Mailhes	5 00
J. V. Micolo	1 00
P. Juliat	5 00
A. Dolpit Factory	5 00
D. Perret	2 50
J. B. Revol	2 00
D. Rousselot	5 00
L. Raphe	5 00
Wiliez	2 00
F. Rousouey	
Résultat de France, par l'intermédiaire du Président de l'Union [illegible]	10 00
[illegible]	25 00
[illegible]	5 00
[illegible]	2 50
[illegible]	2 50
[illegible]	25
[illegible]	25
[illegible]	2 50
[illegible]	1 00
[illegible]	1 00
[illegible]	1 00
[illegible]	50
Jules [illegible]	50
John [illegible]	50
Bourcis [illegible]	50
A. Spencer [illegible]	25
J. Hoth [illegible]	25
Albert Pecilan [illegible]	1 00
L. Daras [illegible]	1 00
G. Mothe [illegible]	1 00
Duffrechou [illegible]	1 00
Edwd Frank [illegible]	1 00
D. Weinspach [illegible]	1 00
J. Vergnole [illegible]	1 00
Germania Nat Bank	25 00
J. Tuyes [illegible]	1 00
F. Rickers [illegible]	1 00
J. Maquerre [illegible]	1 00
Reinhard Wirth [illegible]	1 00
A. Brun [illegible]	1 00
Stauffer, Eshleman & Co	

Liste de St Jean Baptiste.

Edmond Leger	5 00
A. S. Barré	50
F. Landaiche	50
O. Perret	25
C. H. Baquié	1 00
O. Roussel	50
C. A. Vicorbies	25
Cash	2 00
Cash	1 00
P. A. Fenault	1 00
M. Galliet	1 00
N. Clement	1 00
Hamilton Clement	1 00
L. Landreche	50
T. Bellon	5 00
L. Sentille	1 00
W. Béthancourt	1 00
Un enfant de Nancy	2 50
C. Grangard	1 00
J. Savarre	2 50
Savarre	1 00
J. Alf. Mercier	2 00
P. Deslonde	2 50
H. Chanet	2 00
Louis Gastinel	2 00
Hubert Murray	5 00
M. Lion	5 00
Sampson	2 50
Schultz	2 50
Darby	2 50
Waldron	1 00
M. Majeau	2 50
McGruder	2 50
Dawkins	2 50
N. Aveguo	5 00
G. Hamilton	5 00
Louis Bush	5 00
J. B. Levert	5 00
John Connor	1 00
Columbus H. Allen	1 00
E. M. Vean	1 00
E. Bell	1 00
C. T. Maynard	2 00
Judge A. Gastinel	2 50
P. Sauvage	2 50
G. Saux	2 50
C. Hackett	2 50
R. Bruneau	5 00
Rud Renaud	10 00
Smith Bros. & Co	10 00
Total	$287 35
1ère, 2me, 3me et 4me Liste	2,568 35
Total	$2,855 70

J. G. SPOR, Trésorier

Proclamation de la Quarantaine
PAR LE
Gouverneur de la Louisiane.

Conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, contenue dans une résolution adoptée par ce corps, le 27me jour du mois de mai 1885 ; et en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, je Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, lance ici ma proclamation révoquant celle que j'ai lancée le 1me jour du mois de mai 1885, à partir du 10me jour du mois de juin 1885 ; et conformément à la dite résolution, je lance ici la proclamation suivante qui aura force de loi à partir du 10me jour du mois de juin 1885 :

Tous navires ainsi que leurs équipages, passagers et cargaisons arrivant aux diverses stations quarantenaires de l'Etat seront soumis à une inspection par les officiers de santé de ces stations.

Tous navires, équipages, passagers et cargaisons arrivant à la station de quarantaine du Mississipi, d'un des ports intertropicaux américains et des Indes seront soumis à des règlements sanitaires maritimes d'après le classement que voici :

(1ère classe). Navires arrivant des ports non-infectés.

(2me classe). Navires arrivant de ports en suspicion.

(3me classe). Navires arrivant de ports infectés.

(4me classe). Navires qui, sans égard aux ports d'où ils viennent, sont infectés ; c'est-à-dire les navires qui ont à leur bord la fièvre jaune ou d'autres maladies contagieuses ou infectieuses à leur arrivée, ou qui en aurait eu pendant leur voyage.

Les navires de 1ère classe seront soumis à un système maritime complet de salubrité à la station quarantenaire, sans étre détenus, navires et passagers, plus longtemps qu'il ne faut pour être de la première classe de salubrité voulue.

Les navires de 2me classe subiront une détention de cinq jours pour l'examen des personnes, dès la première heure de leur arrivée des ports infectés.

Les navires de 3ème classe subiront une détention de sept jours dès la première heure de leur arrivée des ports infectés.

Les navires de 4me classe seront envoyés à la station de quarantaine infectée pour y rester et y rester et personnes, des mesures de salubrité, nay être détenus le temps que le Bureau de Santé jugera convenable. Aucun navire ne pourra entrer de ports de la Méditerranée que l'on sait ou vaoit infectés de cho